

# Pierre-Franck Chevet : « Il faut repenser le contrôle du nucléaire »

Le président de l'Autorité de sûreté accentue la pression sur EDF et Areva.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**MARC CHERKI** @mcherki  
**ET FRÉDÉRIC DE MONICAULT**  
 fdemonicault@lefigaro.fr

**ÉNERGIE** Après la découverte, au printemps 2015, d'un défaut dans la cuve du futur réacteur EPR de Flamanville, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a déclenché une campagne de contrôle sans précédent. Elle est loin d'être terminée. Son président, Pierre-Franck Chevet, souligne que la situation est « pré-occupante ».

**LE FIGARO.** - Une vingtaine de réacteurs d'EDF sont à l'arrêt. La France risque-t-elle de passer un hiver difficile ?

**Pierre-Franck CHEVET.** - Actuellement, douze réacteurs sont à l'arrêt ou vont être mis à l'arrêt, pour contrôler que l'excès de carbone découvert dans l'acier n'altère pas la capacité de résistance mécanique des générateurs de vapeur. En fin de semaine dernière, EDF nous a remis un dossier complet pour chacune des pièces concernées. Il nous faut ensuite un mois environ pour contrôler les tests effectués et donner, ou non, notre feu vert au redémarrage des centrales. Dans le meilleur des cas, les réacteurs d'EDF pourraient être opérationnels dans un mois et atteindre leur pleine puissance en janvier 2017. L'ASN a transmis ces éléments de calendrier à RTE (Réseau de transport d'électricité), en charge du réseau, dont le rôle est d'équilibrer la consommation et l'offre d'électricité.

**Quels sont ces problèmes de concentration de carbone dans l'acier ?**

Quand nous avons mesuré les concentrations de carbone dans l'acier, qui devaient être de 0,2%, nous avons découvert des valeurs allant de 0,3% à 0,4%, soit deux fois le niveau attendu. Un tel excès de carbone pourrait diminuer la résistance mécanique de l'acier. Au total, 18 générateurs de vapeur étaient potentiellement concernés. Mais six, produits par le site du Creusot, présentent des taux de 0,3%, ce qui est acceptable en termes de sûreté, tandis que ce taux était de 0,4% pour les fabrications de générateur de vapeur de JCF. De tels niveaux n'avaient pas été étudiés jusque-là.

**Avez-vous ouvert la boîte de Pandore ?**

Depuis avril 2015, et la découverte d'un excès de carbone dans l'acier de la cuve de l'EPR, nous sommes allés de mauvaises surprises en mauvaises surprises ! Nous avons ainsi mis en évidence l'anomalie générique qui conduit aujourd'hui au contrôle de 12 réacteurs. Mais, en

parallèle, nous avons aussi mis en évidence l'existence de pratiques inacceptables depuis le début des années 1960, à la forge du Creusot : existence de 400 dossiers « barrés », volontairement cachés au client et à l'ASN, portant sur des anomalies, et découverte de documents de fabrication apparemment falsifiés.

**Combien de dossiers reste-t-il à examiner ?**

Du fait des irrégularités identifiées dans les dossiers du Creusot, et de l'existence de pratiques s'apparentant à de la falsification depuis le début des années 1960, il y a près de 10 000 dossiers à revoir par Areva. C'est considérable. Un quart concerne les équipements pour le nucléaire en France. Cette revue complète est nécessaire. Elle amènera très certainement à mettre en évidence de nouvelles anomalies, qui devront être systématiquement analysées et traitées. Nous avons par ailleurs fait un signale-

ment au procureur de la République de Chalon sur cette situation.

**Entre les difficultés économiques d'EDF et d'Areva ainsi que les problèmes techniques, jamais la situation du nucléaire en France n'a été aussi problématique...**

La situation est devenue, en effet, très préoccupante. D'où la nécessité d'agir avec calme et rigueur. Une anomalie générique a été identifiée sur les générateurs de vapeur, entraînant une procédure de contrôle de grande ampleur. Ce n'est pas une première : au début des années 1990, une corrosion de tous les couvercles des réacteurs en activité avait été identifiée. À l'époque, EDF avait pu gérer la situation en remplaçant peu à peu tous les couvercles. En 2013, dans le cadre de la préparation du projet de loi sur la transition énergétique, j'avais averti de

la nécessité de pouvoir se passer à intervalles réguliers de 5 à 10 réacteurs, car des problèmes génériques pouvaient être découverts. Il y a de plus un cas où la sûreté pouvait être en cause, ce qui nous a conduits à décider de l'arrêt de Fessenheim 2 l'été dernier.

**Comment expliquer qu'il ait fallu attendre plus de cinquante ans pour exhumer ces failles ?**

La chaîne de contrôle renvoie à une procédure complexe qui mérite sans doute d'être améliorée. Au départ, si on prend l'exemple du Creusot, c'est Areva qui doit inspecter lui-même le forgeron, avant qu'EDF ne réalise ses propres contrôles. L'ASN, enfin, effectue ses inspections sur le terrain. C'est donc une longue chaîne qui nécessite, pour avoir un contrôle efficace, d'être présent à chaque étape. Il faut certainement repenser la chaîne de contrôle. Mais c'est un processus qui prendra plusieurs mois.

**L'ASN se prononcerait sur la cuve de l'EPR de Flamanville à la fin du premier semestre 2017. EDF a-t-elle raison de se montrer confiante, soulignant qu'elle n'a pas besoin de plan B ?**

Ce n'est pas la première fois qu'EDF affiche sa confiance sur un dossier. Reste que chacun est dans son rôle : nous nous prononcerons sur Flamanville après avoir vérifié l'ensemble des informations. D'ici là, tous les scénarios peuvent être envisagés, mais cela ne préjuge d'aucune décision. Je rappelle que nous avons demandé par écrit à EDF d'étudier la possibilité de plusieurs plans B. Par ailleurs, nous avons transmis des informations aux Chinois, dont 2 réacteurs EPR en construction vont utiliser des fonds de cuves et des couvercles en acier produits au Creusot. Pour l'EPR en Finlande, le fournisseur japonais a utilisé une méthode de fonderie différente qui ne pose pas de problème.

**Face à toutes ces problématiques soulevées, l'état des centrales présente-t-il un risque pour la sûreté de nos concitoyens ?**

L'ensemble des décisions prises par l'ASN sur ces différentes problématiques s'inscrivent précisément dans une démarche de sûreté des réacteurs nucléaires et donc de protection des populations. Il en est ainsi de l'arrêt anticipé de certains réacteurs d'EDF, ou de l'extension du réexamen de la qualité des fabrications passées de l'usine du Creusot d'Areva. Ces décisions, fortes, nécessaires, appellent à un engagement sans précédent des industriels concernés, qui plus est, dans la durée. Nous serons particulièrement vigilants à ce qu'un tel engagement se maintienne !



« Nous avons mis en évidence l'anomalie générique qui conduit aujourd'hui au contrôle de 12 réacteurs », explique Pierre-Franck Chevet, le président de l'ASN.

VINCENT ISORE/IP3  
 PRESS/MAXPPP

